

Un candidat communiste pour porter un projet de développement humain

Notre pays vit une situation inédite. Comme l'écrivait récemment Anicet Le Pors dans « l'Humanité » (13/11/20), « nous sommes aujourd'hui dans la phase de décomposition sociale d'une métamorphose incertaine ».

Se hisser à la hauteur de cet enjeu, c'est le sens même d'une candidature qui peut aider à tracer un chemin dès lors qu'elle se fixerait l'ambition de :

- porter des valeurs pleinement communistes.
- populariser un projet de société dit de « développement humain » identifiant les ruptures de court terme pour faire primer dans tous les domaines « l'humain d'abord ».
- promouvoir la paix et la sécurité universelles.

Le 38 Congrès a précisé nombre de ces notions, il s'est prononcé par exemple en faveur d'une « appropriation sociale des moyens de production », « une sécurité d'emploi et de formation », « de nouvelles conquêtes sociales et écologiques ou « la sortie de l'Otan »... Des sujets restent à retravailler que nous avons identifié (Europe, Chine ...).

Reste que pour faire partager nos idées et en faire une force, il faudrait aussi nous dégager d'un économisme parfois trop théorique, souvent perçu comme éloigné des vécus réels des uns et des autres . La question sociale en particulier ne saurait être diluée quand ce qui fait sens commun aujourd'hui est le déclassement social. Quelles ruptures immédiates pour changer les vies ? Notre programme présidentiel ne saurait en faire l'impasse et pourrait entre autres s'inspirer du travail que je viens de publier aux éditions « le geai bleu » . Dans mon livre « je vous le dois bien », je démontre en effet , à partir de mon expérience de militant , d'élu et de sénateur communiste, quelles dispositions immédiates on pourrait porter :

-interdiction des licenciements boursiers en reprenant la proposition de loi du Groupe communiste au Sénat datant de 2012 à laquelle il n'avait manqué que 4 voix (dont celle de J.P Chevenement) pour être adoptée .

-abrogation des lois Travail mais aussi de la loi Fillon II du 4 mai 2004 qui est à la base de l'inversion de la hiérarchie des normes dans le Droit du Travail et conduisant à la multiplication d'accords d'entreprises régressifs.

-pénalisation jusqu'à leur extinction des temps partiels imposés que subissent tres majoritairement les femmes (85%) .

-empêchement de la fraude massive du patronat sur les règles de recours à l'interim (precarisation massive du travail avec 30% à 40% d 'intérimaires sur les chaînes de production)

-revolution de notre système de santé sans oublier la santé au travail .

-plan d'urgence pour commencer à répondre aux défis du vieillissement (avec un triplement des plus de 85 ans d'ici 2050) .

...

Cette élection présidentielle doit être un moment fort pour commencer à reconstruire une identité de classe commune à tous à cette classe de travailleurs aujourd'hui si éclatée mais qui peut , objectivement et si nous en relevons le défi, se rassembler sur des exigences communes appelant au dépassement du capitalisme. Celui-ci ne fait plus rêver mais fait, au contraire, de plus en plus douter de sa capacité à se renouveler.

Il faut un candidat communiste à l'élection présidentielle. La crise systémique en cours (sanitaire, économique, sociale, culturelle...)est inédite et devient anthropologique quand elle

interroge notre rapport à la nature, aux autres... jusqu'au sens même du progrès. Un espace inédit s'ouvre aussi aux révolutionnaires et aux progressistes pour porter l'exigence d'une autre société, d'un autre type de développement.

Dominique Watrin . Pas de-Calais Section de Rouvroy .